Effets négatifs sur la promotion de l'équité dans les hautes écoles suisses : fiche d'information[1] sur le programme d'allègement budgétaire 2027

Les coupes proposées dans le domaine FRI nuisent à l'espace suisse de la formation. Il s'agit d'investissements pour la société qui sont essentiels pour les générations futures. **Les mesures d'économie dans la formation et de la recherche aggravent la pénurie de personnel qualifié, renforcent les inégalités d'accès aux études et mettent en péril la promotion de l'égalité, l'inclusion et la diversité dans les hautes écoles :** concrètement, des moyens pour l'augmenter la proportion de femmes au niveau professoral ou pour l'égalité des personnes handicapées seront supprimés. **La réduction des fonds de recherche entraînera des lacunes dans les connaissances fondamentales. Il convient donc d'empêcher les mesures d'économie dans le domaine FRI.**

Réduction des contributions de base aux hautes écoles et des fonds de recherche du FNS

L'augmentation significative des taxes d'inscription est en contradiction avec l'objectif de permettre à celles et ceux qui disposent du potentiel nécessaire d'entreprendre des études. Les cantons devront augmenter les bourses d'études pour garantir l'égalité des chances.

La **réduction de 10% du budget du FNS** prévue par la Confédération aura de graves conséquences pour la recherche suisse, l'encouragement de la relève académique et la production des savoirs. Les coupes dans le domaine des études genre mettront en péril la recherche scientifique sur l'impact du genre dans différents aspects de la vie tels que l'éducation, la famille, la conciliation ou la santé. **Ces connaissances fondamentales sont nécessaires au développement de mesures efficaces pour remédier aux discriminations structurelles et aux inégalités sociales.**

Suppression des contributions liées à des projets (PgB) prévues par la LEHE

La suppression des PgB entraînera l'abandon d'un instrument majeur permettant de définir des thèmes stratégiques d'importance nationale et d'encourager la collaboration entre les hautes écoles. L'encouragement stratégique de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion est également ancré dans les PgB (art. 59, al. 2 LEHE). **Cet instrument stratégiquement important pour la promotion de l'équité serait maintenant supprimé, bien que les objectifs ne soient pas encore atteints.** La part des femmes au niveau professoral reste inférieure à un tiers et donc à la moyenne des États membres de l'UE. L'OFS constate en 2024 qu' « à l'exception des étudiantes, les femmes restent sous-représentées à tous les stades de la carrière scientifique ».

La suppression des PgB est en contradiction avec les objectifs de l'actuel message FRI 2025-2028, adopté par le Parlement en 2024, qui a de nouveau fait de l'équité une priorité d'importance nationale, aux côtés de la durabilité, de la numérisation, de l'open science et de l'encouragement de la relève. La réduction de ¾ des contributions PgB pour les projets déjà en cours dans le programme « Equité » est en contradiction flagrante avec le fait que le budget du programme 2025-2028 a été quadruplé par rapport à celui de 2021-2024, passant de 5 à 20 millions !

Si les PgB sont supprimés de la LEHE, l'argent manquera pour mettre en œuvre des mesures concrètes prévues dans les domaines suivants : augmentation de la proportion de femmes à des postes de professeures et de direction ; mesures de soutien aux étudiantes et étudiants de première génération ; développement de la prévention du harcèlement sexuel et de la discrimination ; développement de mesures contre les inégalités à l'encontre des personnes handicapées dans la formation, l'enseignement et la recherche ; projets visant à réduire les inégalités dans la formation et les choix de carrière.

Les mesures d'économie dans le domaine FRI ne permettront pas à la Confédération d'atteindre l'objectif de la Stratégie Egalité 2030 : « augmentation de la part de femmes dans l'enseignement et la recherche et plus particulièrement aux postes de direction et dans les organes décisionnels des hautes écoles ».

L'exigence formulée dans le message FRI, de poursuite des efforts de réduction des inégalités et des discriminations dans tous les domaines FRI, est aussi mise à mal par les mesures d'économie.

Sans aucune justification sur le fond, cela mettra un terme à un processus politique de plusieurs années, au cours duquel de nombreux organes et institutions soutenus par la Confédération ont développé des programmes sur la base de décisions bien informées.

---

[1] Cette fiche d'information résume les points essentiels de la Prise de position d'expertes et experts de l'égalité, du genre et de la diversité dans l'enseignement, la recherche et la pratique .

Contact : Dr. Fleur Weibel, secrétaire générale du Think Tank Gender & Diversity